

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 83 (1995)

**Heft:** 4

**Artikel:** Vaud : féminisation du Grand Conseil ?

**Autor:** sch

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-280644>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tien sensiblement plus important de leur parti, des médias et d'autres organisations».

Voilà pour les conseils. Faisons maintenant un peu de prospective: s'il y avait cet automne 1000 candidates, quelles seraient leurs chances?

- Avec le même taux de réussite qu'en 1991, il y aurait, en octobre, 40 élues au National. La progression qui est, depuis une décennie, de +3 points par législature, progression à laquelle nous nous sommes résignées, serait légèrement inférieure à celle des deux dernières législatures.
- A supposer que nos conseils (voir ci-dessus), ceux de la Commission fédérale pour les questions féminines\*, ceux de *F-Questions au féminin...* portent leur effet et qu'il s'ensuive une augmentation du taux de réussite des femmes, nous arriverions à 50 élues! Mais... cela signifierait toujours une prédominance masculine flagrante: 3 conseillers pour 1 conseillère!
- A supposer qu'une grande mobilisation des femmes (n'avons-nous pas assez de raisons d'être en colère?) renouvelle l'effet Brunner et augmente encore ce taux de réussite, nous arriverions peut-être à 60 conseillères. Ce qui n'est encore que le 30% des sièges, c'est-à-dire moins que dans bien des pays nordiques!
- A supposer que le taux de réussite soit le même que pour les hommes... la parité serait là....

On peut rêver.

Simone Chapuis-Bischof

\* Femmes au parlement, guide pour les élections fédérales, à l'intention des partis, des organisations féminines et des médias.

## Vaud: féminisation du Grand Conseil ?

(sch) – Non, on ne pouvait certes pas parler de féminisation du Grand Conseil après les élections de 1994. *Femmes suisses* avait d'ailleurs titré «Priviléges masculins à peine grignotés» dans son numéro d'avril.

Pourtant les femmes avaient progressé en obtenant 41 sièges sur 200 (20,5%) alors qu'en 1990 il y avait eu 31 élues et en 1986 seulement 18.

Les proportions de femmes élues sont très inégales selon les partis. Pour les 3 grands partis politiques (164 sièges sur 200), on observe ceci:

- Le PS avec ses 15 députées arrive au score de 37,5% de sièges occupés par des femmes (en 1990 = 23,1% et en 1986 = 15,4%).
- Le Parti libéral a 10 députées, soit 24,4% (en 1990 = 16,7% et en 1986 = 15,6%).
- Le PRD a un peu progressé, puisqu'il a enfin 9 députées, ce qui ne fait que 13,2% (mais en 1990, c'était 8,5% et en 1986 1,4%).

L'effet Brunner a donc fait encore quelques vagues sur l'électorat de gauche en 1994, puisque le corps électoral s'est montré plus féministe que les partis lorsqu'ils composèrent leurs listes. Les candidates socialistes ne représentaient que 29,7%, alors qu'elles passent à 37,5% lorsqu'il s'agit des élues. De même le

POP: 44% de candidates, 57,1% d'élues (sur 7 sièges, 4 femmes!).

Curieuse régression chez les écologistes: eux qui ont eu des listes paritaires depuis longtemps n'avaient pas trouvé assez de candidates connues pour ces élections (36,5%). Il n'y a eu qu'une élue (10%), alors qu'en 1990 les femmes écologistes occupaient 25% des sièges attribués à leur parti et en 1986 20%.

A l'UDC, les femmes restent très minoritaires: une seule élue, soit 6,2% des sièges, en 1990, c'était 6,7%.

A l'étude des proportions de candidates et d'élues dans les 3 grands partis politiques vaudois pendant 20 ans (radicaux, socialistes et libéraux), il est intéressant de constater que les radicaux ont fait des progrès, puisqu'ils présentent 3 fois plus de candidates qu'il y a 20 ans. Mais leur électorat ne fait pas confiance aux femmes. Les socialistes ont une progression assez exceptionnelle. Que des candidates aient les mêmes chances d'être élues que les hommes est rarissime – et nous avons examiné assez de statistiques pour pouvoir l'affirmer. Belle cohésion entre l'électorat et la direction du parti, sauf en 1986 où plusieurs députées sortantes avaient pris une veste! Si seulement c'était le cas partout! Les libéraux témoignent d'une plus grande ouverture aux femmes que le PRD.

## Genève: où sont les femmes?

(sch) – Les citoyens et citoyennes des 45 communes genevoises éliront dans quelques jours leurs autorités communales. Tous les législatifs communaux sont élus, ce qui n'est pas le cas dans la majorité des autres cantons où les plus petites communes n'ont droit qu'à une assemblée communale réunie une ou deux fois l'an. Si Gy et Russin étaient vaudoises, elles n'auraient pas de conseil législatif élu (appelé conseil municipal à Genève et conseil communal dans 38% des communes vaudoises, les autres ayant un conseil général ou assemblée de commune où tous les votants sont convoqués).

Tous ces législatifs genevois offrent entre 9 et 35 sièges, mis à part Genève qui cherche 80 conseillers municipaux. Pour les 45 communes: 842 sièges sont à repourvoir. Les candidats sont nombreux, nous en avons dénombré 1502 (soit 1101 hommes et 401 femmes). La proportion moyenne de candidates est donc de 26,7%. Une candidate pour 3 candidats, ce n'est vraiment pas la gloire!

Voyons un peu comment les partis politiques se sont comportés. Le Parti libéral, présent dans 25 communes, est en dessous de la moyenne cantonale avec 24,6% de candidates. Sont également en dessous de la moyenne, le Parti radical (22%), le Parti démocrate-chrétien (24,2%) et l'Alliance de gauche (24,2%). Seuls le Parti socialiste (34,8%) et les Verts (33,8%) font nettement confiance aux femmes. L'Union démocratique du Centre, présente dans une seule commune (liste UDC-Démocrates suisses), a aussi une moyenne honorable (36,3%).

Dans les communes qui n'ont pas de parti politique mais qui présentent des listes d'entente communale ou des listes baptisées des noms les plus variés (Nouvelle cuvée, J'aime, Dialogue, Pour l'avenir...), la moyenne était de 28,4%.

Pour Genève-Ville, les proportions se situent entre 23% (PDC) et 30,5% (Verts).

Si, il y a quelques années, certains partis osaient placer une femme à côté de 10 ou 20 candidats, ils s'efforcent aujourd'hui d'offrir un quart de leurs listes aux

femmes. Il y a donc une certaine uniformité de comportement des différents partis à Genève: les listes paritaires sont exceptionnelles.

Sur 104 listes de partis politiques, nous n'avons trouvé que 7 listes où les femmes sont en nombre égal ou supérieur. A Chêne-Bourg, la liste écologiste (3 femmes et 3 hommes). A Thônex, chez les socialistes (3 et 3), chez les verts (1 candidat et 3 candidates!). A Pregny-Chambésy la liste du PS (2 hommes et 4 femmes). A Vernier au PS (6 et 6). A Bernex au PS aussi (5 et 5). Une seule liste radicale paritaire à Perly-Certoux (3 et 3). Sur les 57 listes d'entente communale (ou autre appellation) seules 6 listes ont un nombre égal ou supérieur de femmes.

Une seule liste féministe «Femmes de Presinge» présente 4 candidates.

Conclusion: pourvu que les électeurs et électrices soient un peu plus féministes que ceux qui ont concocté de telles listes!

P.S. les autorités exécutives seront élues un mois plus tard. Dossier à suivre!